

Capitale  
européenne

Strasbourg.eu  
eurométropole

Politique sportive de la  
Ville de Strasbourg

Rencontre Office des Sports – 5 février 2018

## Le rôle du sport à Strasbourg

- Animation de la ville et des quartiers
- Lien social et vivre ensemble
- Éducation et citoyenneté
- Bien être et santé publique
- Attractivité du territoire

## La place du sport à Strasbourg

- 73 000 licenciés dans 220 clubs
- 130 disciplines sportives
- 4 000 bénévoles
- 200 manifestations en plus des compétitions régulières
- 5 millions d'usagers par an dans les équipements sportifs



## Question posée:

Quelles sont les modalités de mise à disposition des créneaux sportifs dans les équipements de la ville?

La participation des clubs aux coûts de fonctionnement des équipements sportifs (1€/h) a permis à la ville d'avoir un volant financier à investir sur des projets en faveur des clubs. Quel est le bilan au 1<sup>er</sup> janvier 2018?

## L'attribution des créneaux

- Principes: égalité de traitement et liberté d'association
- Recensement des demandes en fin d'année sportive
- Echange avec les clubs avant décision

## Une offre de créneaux en tension

- Travail avec la Direction de l'Education sur les gymnases des écoles
- Demande à la Région et au Département pour l'accès aux gymnases des EPLE
- Régulation demandes : 1 €/h de créneau réservé

## 1€/h: mise en place progressive

En valorisation sur la subvention générale de fonctionnement:

- Saison 2016-2017: 0,5 € par créneau, imputé sur la subvention 2017 pour les créneaux réguliers et 2018 pour les ponctuels
- Saison 2017-2018: 1€ par créneau imputé sur la subvention 2018 pour les créneaux réguliers et 2019 pour les ponctuels

## Réaffectation des montants dégagés

- Financement des nouveaux dispositifs:
  - Sport citoyen - bourse d'aide à la licence sportive
  - Emplois Avenir: financement du reste à charge 4 000 €
  - Conventions de développement (en cours)
- Engagement tenu

## Concrètement:

	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019
<b>Subvention de fonctionnement</b>	750 000 €	699 632 €	639 747 €	600 000 €
<b>Bourses d'aide</b>	0 €	31 400 €	41 800 € réalisé 60 000 € prévu	90 000 €
<b>Emploi Avenir</b>	0 €	28 000 €	28 000 €	28 000 €
<b>Contrats de développement</b>	0 €	0 €	23 000 € prévu	32 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>750 000 €</b>	<b>759 032 €</b>	<b>750 747 €</b>	<b>750 000 €</b>

## Question posée:

Quels sont les moyens de la ville pour soutenir les manifestations sportives de clubs strasbourgeois?

## Soutien aux manifestations sportives

- Mise à disposition des équipements ou du domaine public
- Mise à disposition de matériel – soutien logistique
- Subventions: 63 400 € pour 20 manifestations de niveau national ou international

## Prix et coûts de la logistique

- Rappel arrêté tarifaire du matériel
  - G1: manifestations « coproduites » = gratuité
  - G2: matériel gratuit / transport forfait 25%
  - G3: payant pour les sociétés
- Frais assumés par la collectivité: 331 000 €/an (RH, engins, matériel...)



## Question posée:

Quels sont les prochains investissements en équipements sportifs?

## Equipements: juste réalisés ou en cours

- Le Centre Sportif des Droits de l'Homme : 6,3 M€
- Finalisation de la globalité de l'île des sports (y compris III TC) : 20 M€
- Réhabilitation du hall Jean Nicolas Muller (mise aux normes, nouveaux vestiaires...) – 3<sup>e</sup> phase : 1,8 M€
- Nouveaux vestiaires au stade de la canardière : 1,7M€
- Réhabilitation gymnase du Stockfeld : 2M€ (Eurométropole)
- Eclairage Terrain de rugby: 250 000 €
- Skate Park : 200 000 €
- Agrès fitness Bergerie : 20 000 €

## Equipements: prévus cette année

- Gymnase de la canardière (mise aux normes et construction d'une salle de gymnastique) : 2,5M€
- Changement synthétique stade de la canardière: 0,5 M€
- 3<sup>ème</sup> phase stade Walter (piste athlétisme) : 2 M€
- Réouverture piscine de Hautepierre (Eurométropole): 15,3 M€
- Terrain de Football de Hautepierre: 1,5M€
- Agrès de parkour : 60 000 €
- Vestiaires Stade Exès : 1,2 M€

## Question posée:

Lors des Etats Généraux du sport la mise en place d'un Observatoire du sport a été envisagée; qu'en est-il?

## Observatoire du Sport

### Prévu à la convention d'objectifs Ville – Office des Sports 2017 – 2020:

- Participer à un réseau regroupant les organismes pouvant contribuer de par leurs actions, travaux ou expériences à une meilleure compréhension des phénomènes sportifs et socio-économiques (collectivités, services de l'état, université, associations et fédérations...)
- Organiser une veille juridique permettant d'informer les clubs et adapter les outils en place
- Benchmarking sur les problématiques, les actions entreprises et les résultats obtenus en matière de politique sportive et citoyenne à une échelle supracommunale (national, transfrontalier...)
- Collecte de données permettant d'évaluer la vie sportive strasbourgeoise au niveau des clubs et du grand public

Et à mettre en résonnance avec l'évaluation de l'héritage social  
des JO 2024 et le projet de Maison Sport Santé

Capitale  
européenne

Strasbourg.eu  
eurométropole

Politique sportive de la  
Ville de Strasbourg

Office des Sports – 5 février 2018